



Rapport d'activité

2020/2021



Forum
Français de la
Jeunesse

SOMMAIRE

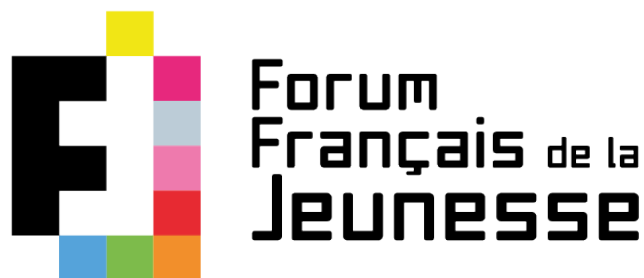
Présentation du Forum Français de la Jeunesse.....	<u>3</u>
Édito.....	<u>4</u>
L'organisation du FFJ.....	<u>5</u>
2020 en chiffres.....	<u>9</u>
Politiques de jeunesse.....	<u>11</u>
Porter la voix des jeunes dans les territoires.....	<u>18</u>
Les enjeux européens et internationaux.....	<u>23</u>
Le FFJ s'engage pour le climat.....	<u>25</u>
Le FFJ sur les réseaux sociaux.....	<u>27</u>
Le FFJ dans les médias.....	<u>28</u>
Les organisations membres.....	<u>29</u>

Présentation du Forum Français de la Jeunesse

Le Forum Français de la Jeunesse (FFJ) est né en **2012**, il est composé des principales organisations françaises gérées et animées par des jeunes. Ces structures sont aussi bien des organisations représentatives étudiantes et lycéennes, des mutuelles étudiantes, des associations, que des mouvements de jeunesse politiques. De natures et de sensibilités diverses, celles-ci se sont rassemblées pour construire un espace d'expression permettant de voir, en France, la jeunesse prendre la parole afin de faire avancer le débat public.

Le **FFJ** est dès lors **une assemblée autonome des pouvoirs publics qui se veut un espace d'échange et de travail sur l'ensemble des enjeux que traverse notre société** (citoyenneté, emploi, formation, santé, environnement, etc) et un acteur de la définition des politiques publiques.

- Il produit des constats et propositions sur l'ensemble des thèmes de société qui touchent les jeunes (santé, logement, citoyenneté, insertion, environnement, mobilité, etc). Construits par les jeunes, ceux-ci sont portés collectivement par les organisations membres du **FFJ** ;
- Il saisit **les pouvoirs publics sur ces mêmes thèmes, mais aussi les structures œuvrant dans le champ de la jeunesse, de l'éducation populaire et la société civile** organisée de manière plus large ;
- Il agit pour la reconnaissance des organisations dirigées par des **jeunes et sensibilise les différents syndicats, associations, partis politiques, collectivités territoriales** à l'importance de la prise en compte de la parole des jeunes dans le débat public ;
- Il organise des **séminaires, formations et événements** à destination des jeunes et des acteurs jeunesse afin de susciter du débat et des réflexions communes autour de **thématiques de société** ;
- Il réalise une veille sur **les questions de jeunesse nationales et internationales** afin de diffuser ces informations à ses membres mais aussi au grand public.



Édito

Après la crise, la reprise ?



Après une année particulière, marquée par un confinement strict et des mesures radicales, la jeunesse a pu reprendre un petit peu de liberté. C'était aussi **l'heure du bilan**, lourd pour la jeunesse, comme l'annonçaient les prémices. Heureusement, le FFJ a pu, grâce à son agilité de fonctionnement et à la qualité de ses contenus, **continuer à œuvrer pour les jeunes**.

Cette année a aussi été marquée au FFJ par un **renouvellement important de l'équipe**. En effet, le comité d'animation s'est quasiment renouvelé dans son entièreté, apportant une vision différente mais motivée. Du côté de l'équipe salariée, Anaïs Anselme a pris la fonction de déléguée générale après un an en tant que chargée de développement. Le reste de l'équipe salariée a aussi beaucoup évolué avec un nouveau chargé de développement et deux alternant·e·s.

La jeunesse et les organisations de jeunes n'ont pas cessé d'être **régulièrement attaquées**, en particulier par les politiques : passant de jeunes inconséquents lors de la fin de la crise à ceux à qui on s'adresse en campagne en passant par les abstentionnistes patentés. Cette ambivalence s'est notamment traduite pour le FFJ lors du renouvellement du CESE, avec la réduction considérable de la place des organisations de jeunes. Quoi qu'il en soit, le FFJ a nommé une nouvelle représentante issue de ses membres qui a pris la **présidence de la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité**, dans la droite lignée de sa prédécesseure et signe de la confiance que le CESE lui porte.

La reprise du présentiel s'est aussi faite au FFJ. Les derniers comités d'animation en présentiel, tout comme le dernier Conseil d'administration se sont déroulés en physique, augmentant considérablement les échanges, ce qui améliore les conditions de travail. Les salarié·e·s aussi, après beaucoup de télétravail ont pu retrouver les bureaux. Le FFJ a par ailleurs déménagé pour intégrer de **nouveaux locaux** dans le XI^e arrondissement de Paris, après 9 ans passés à Pantin.

2021 étant une année d'élections, comme la précédente, le FFJ a travaillé sur les élections régionales pour produire un **Be avis : « Les ambitions des jeunes pour leurs territoires »**. Celui-ci a permis de produire des propositions concrètes pour les politiques jeunesse au niveau régional notamment la mise en place du dialogue structuré territorial pour les jeunes et la clause d'impact jeunesse. Au-delà des propositions, le FFJ et ses membres ont organisé des débats entre les candidats et des jeunes pour échanger, permettant de les faire connaître. Ces propositions et ces débats permettent aussi de développer la **territorialisation du FFJ** en interpellant les politiques à l'échelon régional.

Nouvelle opportunité pour le FFJ, **l'élection présidentielle de 2022** doit pouvoir être un tremplin et mettre le plus possible les jeunes au centre des politiques qui les concernent.

**Charles Viger, Co-animateur
Pour le Comité d'animation du FFJ**

L'organisation du FFJ

Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est le lieu de **validation des positionnements du FFJ**. Celui-ci s'est réuni à 5 reprises pour l'année 2020-2021. **Merci au MRJC et à l'UDI Jeunes de nous avoir accueilli respectivement dans leurs locaux.**

Le contexte de crise sanitaire ayant perduré, les Conseils d'administration ont continué en format dématérialisé et ont bénéficié d'une forte mobilisation de nos membres. Le Conseil d'administration de juin a permis de tester un nouveau format hybride mêlant présentiel et distanciel pour favoriser la participation de toutes et tous.

Cette année, le FFJ n'a pas accueilli de nouveau membre mais a connu une **évolution statutaire importante**. Les collèges du FFJ ont été redéfinis en fonction du public accueilli.

Cela a permis le renforcement du collège lycéen, et l'entrée de la Fédération des Maisons des Lycéen·ne·s (FMDL) dans celui-ci.

Comité d'animation

Le **Comité d'animation** est garant du bon fonctionnement du FFJ tel qu'il est défini par les statuts et la Charte des valeurs. Il assure le porte-parolat de l'association auprès des pouvoirs publics et des partenaires. Cette année, la composition était la suivante :



 Marie CAILLAUD Co-animatrice	 Rima CHIHI Référente communication	 Charles VIGER Co-animateur	 Maryam POUGETOUX Co-rapporteuse commission environnement et référente formation
 Mathieu DEVLAMINCK Co-rapporteur de la commission environnement	 Omar DIDI Trésorier du FFJ et co-rapporteur de la commission inclusion-diversité	 Julien VERMIGNON Co-rapporteur de la commission Europe/International	 Thomas CESBRON Référent territoires

L'année **2020-2021** a été marquée par une fréquence de réunion très dynamique, donnant lieu à **18 rencontres**, - un rythme à nouveau plus intense que les années précédentes. La plupart des échanges ayant lieu à distance en visioconférence le besoin d'échanges réguliers s'est fait ressentir, tout comme la nécessité d'accompagner une nouvelle équipe salariée et une nouvelle équipe d'élus.

Un nouveau format d'échanges est également apparu avec l'organisation du premier séminaire comité d'animation et équipe salariée qui s'est tenu sur toute une journée en mars 2021 pour renforcer la cohésion et avancer de manière plus approfondie sur certains sujets.

Conseil des partenaires

Le **Conseil des partenaires** est composé d'organisations en lien avec la jeunesse avec qui le FFJ travaille activement, mais non-membres car ne répondant pas forcément aux critères pour en faire partie (notamment celui fixant la moyenne d'âge de l'instance dirigeante inférieure à 30 ans). Les objectifs de ce Conseil sont nombreux :

- **Renforcer la place du FFJ dans le paysage partenarial**
- **Consolider la mise en œuvre des actions du FFJ**
- **Se laisser interpeller sur des sujets ou encore construire des partenariats nouveaux**

Le **Conseil des partenaires** est une instance consultative qui existe depuis 2015, elle n'a pas vocation à prendre des décisions sur l'action du FFJ. Les organisations du **Conseil des partenaires** sont invitées à participer aux séminaires thématiques et sur sollicitation du FFJ, à ses commissions.

L'année **2020-2021** et son contexte sanitaire compliqué n'a pas permis la réunion du **Conseil des partenaires**. Cependant les liens avec les membres du **Conseil des partenaires** sont restés présents pour échanger sur la situation des jeunes durant cette crise. Le FFJ remercie notamment la CFDT qui a permis au FFJ d'intervenir à 2 reprises pour présenter nos **propositions pour soutenir les jeunes face à la crise**.

Composition actuelle

CFDT, Scouts et Guides de France, CNAJEP, ANACEJ, CIDJ, UNICEF France, Unis-Cité, AFEV, CGT, UNML, collectif AEDE, Planning Familial, Animafac.

Commissions de travail



Florian LAUR et Julien VERMIGNON
co-rapporteurs de la
Commission Europe/International



JEUNES
EUROPÉENS
FRANCE



Jeunes
Radicaux
Solidaristes - Fédéralistes - Humanistes



L'équipe permanente

Depuis 2013, le FFJ possède une **équipe salariée** qui n'a cessé de grandir d'année en année : embauche en 2014 d'une **chargée de développement**, création en 2016 d'un poste d'**attachée du groupe des organisations étudiantes et mouvements de jeunesse au CESE** (mise à disposition à 100% pour cette institution). Le FFJ a aussi recruté ponctuellement des stagiaires en communication.

Pour l'année 2020-2021 l'**équipe salariée a connu de nombreux changements**. **Anthony Ikni**, arrivé en 2017 au FFJ et **délégué général** depuis décembre de la même année, a quitté l'association fin septembre 2020. Merci à lui pour son engagement de tous les instants et le désormais traditionnel houmous du FFJ. **Anaïs Anselme**, **chargée de développement** depuis juillet 2019, a repris le poste à compter d'octobre 2020. Elle a été remplacée par **Sevan Koulaksezian**, nouvellement arrivé au FFJ en octobre 2020, sur le poste de **chargé de développement**.



L'équipe s'est agrandie puisque **2 nouveaux postes ont été créés en alternance**. Le **stage en communication** de **Célia Mangin**, débuté en février 2020, s'est prolongé pour une **alternance en tant que chargée de communication** pour 2 ans. Célia continue donc son aventure au FFJ jusqu'en septembre 2022.

Afin d'appliquer la **stratégie de territorialisation** votée par le **Conseil d'administration**, un poste d'**alternant chargé de mission "territoires"** a également été créé pour lancer ce projet de longue date du FFJ.

Ce poste vise également à aborder les échéances électorales régionales et départementales. **Hugo Crespin-Boucaud** rejoint le FFJ pour occuper ce poste en octobre 2020.

Héloïse Péaud a continué à occuper son poste de **collaboratrice du groupe OEMJ au CESE**, mise à disposition par le FFJ.



INSTANCES

Conseil d'administration

18 organisations membres



Collège associatif

Collège étudiant

Collège lycéen

Collège partisan

Nomment le

Comité d'animation



Commission
Écologie

Commission
Diversité/Inclusion

Commission
Europe/Internationale

ÉQUIPE SALARIÉE

Déléguée
générale

Chargé de
développement

Collaboratrice du
groupe OEMJ



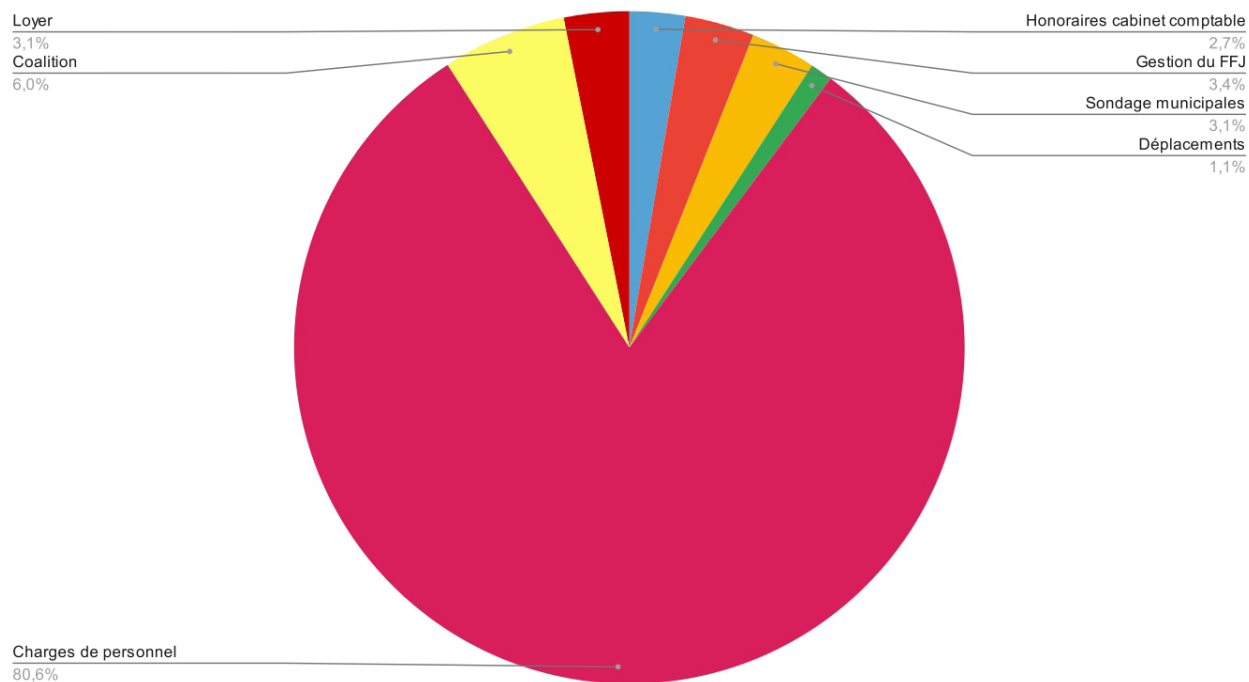
Apprenti chargé de
territorialisation

Apprentie chargée de
communication

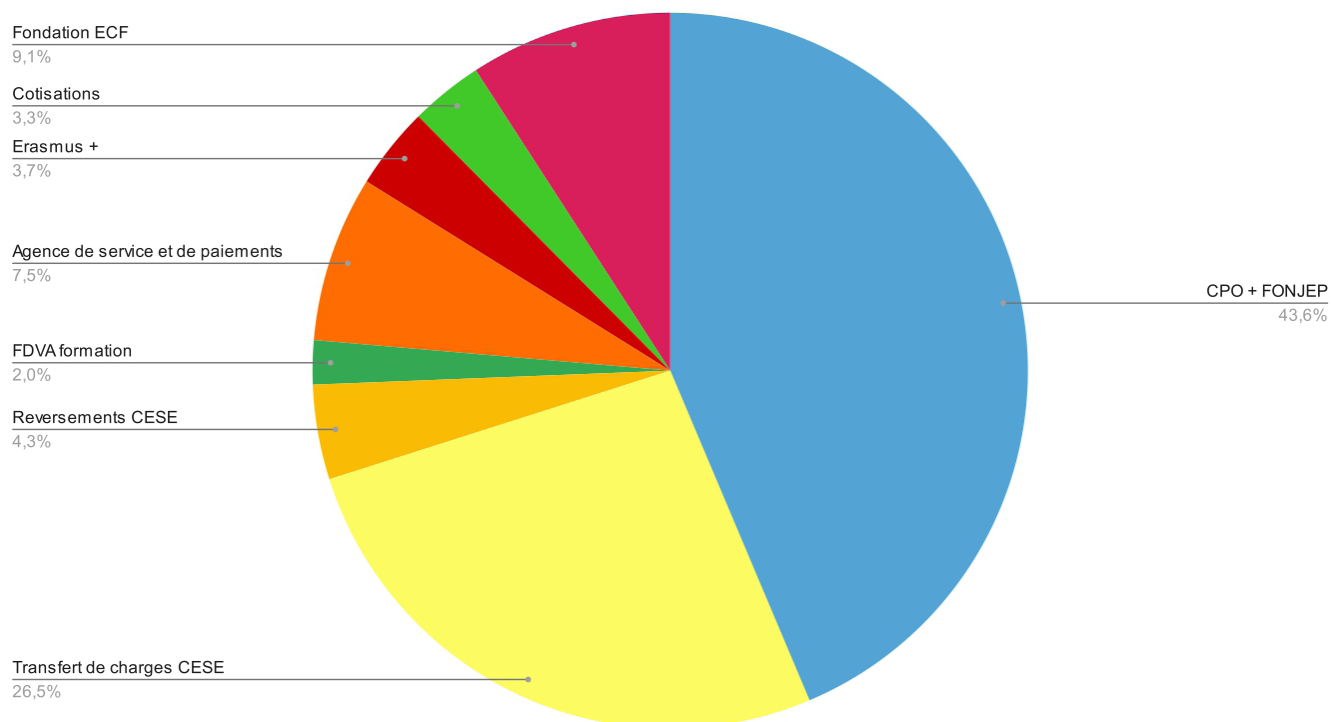


2020 en chiffres

Dépenses

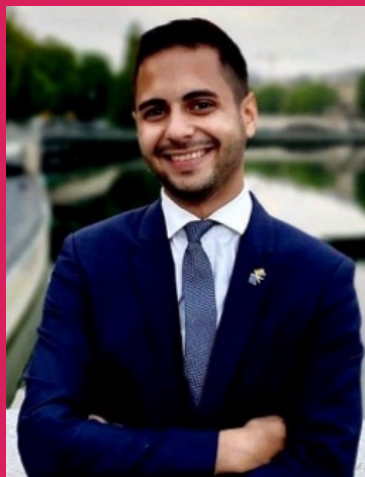


Recettes



Total du bilan : 115 956 €
Total des produits d'exploitation : 158 658 €
Total des charges d'exploitation : 159 410 €
Résultat net comptable : - 753 €

Le mot du trésorier



Le **FFJ** clôture les comptes de sa **8ème année associative** et comme l'année dernière, le résultat net comptable est positif. Cela s'explique par une quasi-stabilisation des produits et des charges. Cette dynamique participe à la pérennisation du modèle du **FFJ**.

Les charges du **FFJ** sont répartis de manière assez disparate, **72% concernent les parts salariales** (en baisse), **17% pour les charges directes liées aux projets** (en hausse) et le reste en frais divers de gestion. Les produits quant à eux sont homogènes et viennent principalement du secteur public, avec trois sources principales : le **CESE**, la Convention pluriannuelle d'objectifs (CPO) et les financements européens (Commission européenne en France et programme Erasmus +).

Nous continuons d'améliorer notre relation avec la Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA) puisque celle-ci nous a accordé deux postes FONJEP. Cette confiance est indispensable pour maintenir les activités du **FFJ**.

En 2019, le **FFJ** a su diversifier ses financements en attirant pour la première fois des financements privés, **merci à la Fondation européenne pour le climat et à la Fondation EDF pour leur soutien financier !** L'année 2020 devrait relever ces défis et renforcer les liens notamment avec la DJEPVA afin d'assurer la signature d'une nouvelle CPO plus ambitieuse sur les trois prochaines années et renforcer cette nouvelle dynamique de financements privés.

Omar Didi,
trésorier 2020-2021 du **FFJ**

Politiques de jeunesse

Ce dossier stratégique est suivi par les membres du Comité d'animation du FFJ, il n'y a pas de commission de travail spécifique à ces enjeux. Le Comité d'animation présente à chaque Conseil d'administration les avancées de ses travaux et réflexions.

Les objectifs de l'année 2020-2021

L'année 2020-2021 était tournée autour de plusieurs grands enjeux :

- **Faire en sorte que des réformes d'ampleur pour la société prennent en compte la parole des jeunes et des organisations qui les représentent ;**
- **S'assurer de la place des jeunes au sein des institutions notamment par le maintien du FFJ au sein du CESE lors de la réforme ;**
- **Continuer à informer et alerter sur la situation des jeunes durant la pandémie, en lien avec d'autres associations et collectifs.**

Depuis sa création en 2012, le FFJ a construit avec ses membres un corpus de propositions pour mener des politiques de jeunesse transversales. Régulièrement, le FFJ alerte sur l'empilement des dispositifs concernant les jeunes qui rend difficile la mise en œuvre de politiques pouvant toucher les jeunes dans leur globalité.

Ce sont déjà 7 avis et 2 livres blancs qui ont été portés par le FFJ ainsi que plusieurs réactions pour faire entendre la voix des jeunes et construire avec eux des politiques d'impact durable et réel.

Place et engagement des jeunes dans la société

Depuis 2012, le FFJ met en avant l'engagement des jeunes. Ils-elles sont massivement engagé·e·s au service de la société : près d'un·e jeune français·e sur deux est déjà membre d'une association, et/ou prêt·e à s'engager bénévolement. Si les motifs, lieux et cadres d'engagement évoluent, c'est qu'ils n'ont pas attendu la transformation de la société pour s'adapter. Cet engagement est dynamique, gratuit, volontaire, pérenne, empli de sens. **Le FFJ est particulièrement attaché à la mise en avant de l'engagement des jeunes au sein de structures animées et gérées par des jeunes comme le sont nos organisations membres.**



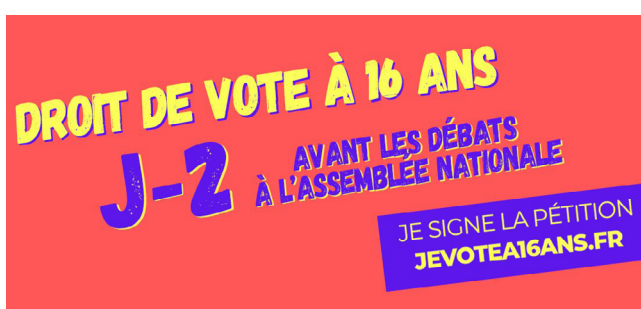
En décembre 2020, le FFJ a publié une mise à jour de son [Guide des organisations : Jeunes et engagé·e·s](#), qui présente différentes formes d'engagement des jeunes et met en avant les témoignages de jeunes engagé·e·s parmi nos organisations membres.

La place et l'engagement des jeunes dans la société passe également par la reconnaissance pleine et entière des jeunes en tant que citoyen·ne·s et leur apprentissage de la démocratie. Parmi les propositions historiques du FFJ, se trouve l'ouverture du droit de vote dès 16 ans.

Cette mesure a prouvé dans d'autres pays son efficacité pour renforcer la participation électorale des jeunes. Dans un contexte de montée de l'abstention, notamment chez les jeunes, **le FFJ propose régulièrement des solutions pour lutter contre ce phénomène.**

Au-delà des idées reçues, le FFJ tient à souligner que ce n'est pas un désintérêt qui motive cette abstention. **Les jeunes s'intéressent à la politique, et participent politiquement sous de nouvelles formes.** Les ressorts de l'abstention sont multiples et il convient de penser des mesures transversales prenant en compte à la fois le rôle des associations et de l'école pour sensibiliser les jeunes à la vie démocratique mais également moderniser les modalités de vote.

En septembre 2020, le FFJ a été associé à la [campagne #jevotéà16ans](#) en faveur de l'ouverture du droit de vote à 16 ans. Cette campagne a débouché sur une proposition de loi portée par le groupe Écologie Démocratie Solidarité à l'Assemblée nationale (depuis dissous) qui n'a pas abouti. L'occasion d'organiser un débat lors de notre Assemblée générale entre la députée **Paula Forteza** (qui portait la proposition de loi) et la chercheuse **Valérie Becquet**.



Cette séquence a permis de réaffirmer la position du FFJ : **oui à l'ouverture du droit de vote à 16 ans si elle est accompagnée d'un renforcement de l'éducation morale et civique à l'école.** Au mois de juin 2021, le FFJ a réaffirmé ses positions pour **lutter contre l'abstention des jeunes en réaction au taux de participation très bas des élections régionales et départementales.**

À peine 18% des moins de 35 ans se sont déplacé·e·s pour voter au 1er tour de ces élections, un véritable record.

Le FFJ alerte sur ce phénomène et propose des **leviers pour favoriser la participation des jeunes** de longue date. Cela a particulièrement été au cœur de notre [avis n°4](#), publié en 2014, déjà sur "Le vote et la participation des jeunes". Le FFJ a réagi en mettant en avant des mesures sur le fond et la forme : **moderniser les conditions de vote pour éviter la mauvaise inscription des jeunes sur les listes électorales mais également renforcer l'éducation morale et civique.**



“Loin des idées reçues sur les jeunes et leur supposé désengagement, il devient urgent de s'interroger sur la rupture du lien entre participation électorale et jeunes. Les jeunes n'ont jamais été aussi attaché à la démocratie: de nouvelles formes d'engagements et de militantismes émergent, révélatrices de l'implication des jeunes dans la société, parfois au détriment du vote”.

(CP) [Régionales et départementales 2021, la sonnette d'alarme de l'abstention](#) du 22 juin 2021

Dans ce contexte, le FFJ est intervenu sur le plateau de [BFM Story](#), représenté par [Anaïs Anselme, déléguée générale](#), pour évoquer certaines propositions du FFJ dont à nouveau l'ouverture du droit de vote à 16 ans pour favoriser l'apprentissage démocratique des jeunes.



Le FFJ a également été auditionné avec de nombreuses organisations de jeunes par la Secrétaire d'Etat à la Jeunesse et l'Engagement, Sarah El Haïry, sur la question de l'abstention des jeunes. Maryam Pougetoux, co-responsable du FFJ, y a porté la voix du FFJ, notamment sur **le rôle clé que peuvent jouer les organisations de jeunes pour favoriser une participation pleine et entière des jeunes. Ces travaux doivent se poursuivre fin 2021.**

Impacts de la crise sur les jeunes et voies d'émancipation

L'année 2020-2021 a été forcément marquée par la prolongation de la situation de crise sanitaire. Le FFJ a continué à **questionner les impacts de la crise sur les jeunes, et plus largement l'accès à l'emploi et la précarité.**



Le FFJ a ainsi été auditionné, aux côtés de plusieurs de ses membres, par la Commission d'enquête de l'Assemblée nationale pour **mesurer et prévenir les effets de la crise du covid-19 sur les enfants et la jeunesse** menée par Sandrine Mörch et Marie-George Buffet en septembre 2020.

Le FFJ était doublement représenté puisque Bertrand Coly, représentant du FFJ et du MRJC au CESE, et Anthony Ikni, notre délégué général, ont été interrogés.

Le FFJ a ainsi pu revenir sur **les propositions de son [plan jeunesse](#) dont l'ouverture du RSA aux moins de 25 ans pour lutter contre la précarité des jeunes et l'élargissement de la garantie jeune pour favoriser l'insertion des jeunes les plus éloigné·e·s de l'emploi.**

Mobilisation pour une garantie jeune étendue

Le FFJ a continué à se mobiliser tout au long des derniers mois pour un **élargissement et un renforcement de la garantie jeune**. Dans son plan jeunesse, le FFJ soutenait l'augmentation de 100 000 places en garantie jeune afin de permettre à 200 000 jeunes d'être accompagné·e·s. Ce sont 50 000 places supplémentaires qui ont été annoncées en juillet 2020 par le gouvernement dans le cadre du plan 1 jeune 1 solution.

En octobre 2020, le FFJ a pu échanger avec le groupe Écologie, Démocratie et Solidarité de l'Assemblée nationale sur l'inclusion de 50 000 places supplémentaires en garantie jeune au sein du Projet de loi de finances 2021. Au-delà des chiffres, le FFJ a **défendu un accompagnement élargi aux jeunes de moins de 30 ans** (et non 25 comme c'est le cas actuellement) et des moyens renforcés pour les missions locales pour garantir un accompagnement de qualité.

Le FFJ a également pu s'investir dans les travaux menés par le Conseil d'Orientation des politiques de jeunesse (COJ) d'octobre à décembre concernant la garantie jeune. En décembre 2020, le COJ a ainsi présenté son rapport sur la garantie jeune universelle. Celui-ci propose de faire de la garantie jeune un véritable droit ouvert pour tou·te·s les jeunes.

Le rapport émet **29 préconisations** notamment de ne pas limiter dans le temps la durée de l'accompagnement des jeunes, d'augmenter le montant de l'allocation pour atteindre le montant du RSA ou encore d'inclure les questions de logement dans l'accompagnement.

En accord avec ces préconisations, le FFJ les a défendu au cours des mois suivant que ce soit aux côtés du collectif Cause Majeur! qui défend une garantie jeune ouverte pour les jeunes sortants de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE) ou bien en propre afin de suivre les annonces prévues concernant la garantie jeune.

En juillet 2021, le Président de la République a annoncé la création d'un revenu d'engagement pour les jeunes (REJ) "qui concernera les jeunes sans emploi ou formation et sera fondé sur une logique de devoirs et de droits".

Le FFJ a réagi par un communiqué de presse pour demander de véritables garanties concernant le contenu de ce nouveau dispositif et notamment fixer nos lignes rouges, car au-delà d'un éventuel changement de nom de la garantie jeune c'est bien un changement d'esprit du dispositif pour le rendre plus accessible aux jeunes les plus éloigné·e·s de l'emploi et prenant en compte toutes les difficultés qu'ils vivent que le FFJ demande.

Les lignes rouges du FFJ sont les suivantes :

- **La modularité doit être au cœur du dispositif pour s'adapter aux différents profils de jeunes et continuer à inclure les jeunes travailleurs précaires ;**
- **La réponse apportée ne saurait se limiter à la question de l'insertion professionnelle mais doit intégrer d'autres enjeux tels que l'accès au logement ;**
- **Les moyens financiers dédiés doivent être augmentés, en maintenant a minima le financement de 1 600 € attribué par jeune et par an aux Missions locales ;**
- **Le dispositif doit s'appliquer sans limite de durée, jusqu'à l'insertion du jeune bénéficiaire dans un emploi stable, une entrée en formation ;**
- **Parce que l'on n'est pas moins pauvre à 20 ans, il est plus que jamais nécessaire d'aligner son montant sur celui du RSA ;**
- **Pour éviter le non recours à ce droit, il est essentiel de faire un effort d'information et de communication, pour un dispositif encore trop mal connu, que le changement de nom ne sert pas.**



“Ce sont à ces conditions fondamentales que les jeunes pourront sortir de leur position de mineur·e·s. sociaux jusqu’à leurs 25 ans et qu’ils pourront sortir de la pauvreté. Le FFJ se tient prêt à porter la voix des jeunes lors de futures concertations.”

Revenu d'engagement des jeunes : Plus que des annonces, les jeunes demandent du concret - 15 juillet 2021

Le FFJ a ainsi été invité à prendre part au comité du “Revenu d’Engagement pour les jeunes” qui s’est réuni pour la première fois en juillet 2021. Rima Chihi et Maryam Pougetoux y ont représenté le Forum. Ce comité a commencé à évoquer les arbitrages en cours autour de ce nouveau dispositif. Un dossier que nous continuerons à suivre dans les mois à venir.

Missions d’information du Sénat sur les jeunes

Le Sénat s’est également saisi de la question des jeunes en ouvrant 2 missions d’information auxquelles le FFJ a pu participer, à nouveau aux côtés de plusieurs de ses membres.

La première mission d’information portait sur la politique en faveur de l’égalité des chances et de l’émancipation de la jeunesse. L’occasion pour le FFJ de revenir sur les conditions nécessaires pour favoriser l’égalité entre les jeunes sur tout le territoire. Le FFJ a pu réaffirmer l’importance de l’ouverture du RSA aux moins de 25 ans pour leur ouvrir un véritable filet de sécurité, actuellement absent. Enfin, la nécessité d’une politique transversale de jeunesse afin d’éviter l’empilement des dispositifs a également été défendue.

Dans un second temps, le FFJ a été auditionné par la mission d’information sur les «Conditions de la vie étudiante en France». Le FFJ a insisté sur les différentes inégalités renforcées par la situation de crise sanitaire : que ce soit la précarité, notamment alimentaire, les difficultés d’accès au logement ou encore la forte dégradation de la santé mentale des jeunes.



Dans les représentations extérieures

Une des missions du FFJ est de porter la voix des jeunes au sein d'institutions. Le FFJ a ainsi élargi au fil des années le spectre des représentations extérieures dans lesquelles il siège.

Au CESE, entre déception et renouveau

Le mandat 2020-2021 a été marqué par la réforme du **Conseil économique, social et environnemental** (CESE), une des principales représentations extérieures du FFJ.

Pendant plus de 5 ans, le FFJ y a été représenté par **Bertrand Coly** (MRJC/FFJ) et **Emelyn Weber** (JOC/FFJ) au sein du groupe des **Organisations étudiantes et mouvements de jeunesse** (OEMJ) aux côtés de la FAGE, des Scouts et Guides de France et de l'UNEF. Ce groupe a joué un rôle important dans la réforme du CESE, en y portant des idées pour renforcer la participation citoyenne au sein de cette institution.

Le travail mené par **Bertrand Coly** et **Emelyn Weber** pour agir pour la reconnaissance et la prise en compte des jeunes sur tous les sujets y a été fortement reconnu. **Emelyn Weber** est devenue la plus jeune présidente de délégation au CESE, en dirigeant la Délégation aux droits des femmes (DDFE).



Bertrand Coly a été élu vice-président du CESE en octobre 2020. En tant que membre du Bureau du CESE, il a porté la Déclaration "Jeunes, le devoir d'avenir" de décembre 2020. Cette déclaration revient sur le renforcement de la précarité des jeunes au vu du contexte de crise sanitaire. Le CESE s'y positionne en faveur de l'ouverture des minima sociaux pour les moins de 25 ans.



"Permettre aux jeunes de bénéficier d'un minimum de sécurité financière et d'accéder à une disposition de formation et/ou d'insertion sociale et professionnelle constitue un enjeu primordial, quel qu'en soit le mécanisme : mise en place d'un Revenu Minimum Social Garanti, ouverture du Revenu de Solidarité Active, généralisation d'une Garantie Jeune transformée en un droit ... l'enjeu est de remédier au fait que de nombreux jeunes n'ont absolument aucune ressource pour vivre."

Extrait de la Déclaration du CESE - "Jeunes, le devoir d'avenir" du 1er décembre 2020 portée par Bertrand Coly.

Le FFJ et ses membres ne peuvent que **saluer le travail accompli par Bertrand Coly et Emelyn Weber** au cours de ce très beau mandat, en attestent la diversité et la richesse des avis portés au sein du CESE par eux.

Le FFJ s'est cependant heurté à une certaine **déception lors de la réforme du CESE** puisque la réduction du nombre des conseillers et conseillères au sein de l'institution a entraîné la perte d'un des deux sièges affectés au FFJ.

Le FFJ déplore que, malgré sa volonté de renouvellement, cette réforme n'ait pas su reconnaître l'engagement des jeunes par eux-mêmes en nommant plus d'organisations de jeunes. **Ce constat a été partagé par les autres organisations membres du groupe OEMJ qui se sont associés pour une lettre ouverte au Premier ministre, Jean Castex**, publiée par Médiapart :



Lettre ouverte à Jean Castex : une vraie place pour les jeunes au CESE - 10 mars 2021 - Coexister, FAGE, FFJ, MRJC et SGDF

La déception a rapidement laissé place à la projection vers le renouveau de l'institution et l'arrivée de notre nouvelle conseillère au CESE : **Agathe Hamel**, ancienne vice-présidente de l'association Coexister.

Agathe Hamel a ainsi été élue présidente de la **Délégation aux droits des femmes en juin 2021**, s'inscrivant ainsi pleinement dans le travail amorcé par Emelyn Weber, en faveur des questions d'égalité.

Les travaux des prochains mois s'annoncent riches et les membres du FFJ répondront présents pour s'y investir.



Affirmation de la place des jeunes au sein du COJ

Au sein du **Conseil d'orientation des politiques de jeunesse (COJ)**, le FFJ compte sur **12 représentant·e·s** (6 titulaires et 6 suppléant·e·s). Le COJ est composé de 2 commissions de travail : la **commission éducation populaire** et la **commission insertion des jeunes**. Ce mandat a été marqué par une première pour le FFJ qui a présenté une candidature pour la vice-présidence de la commission insertion des jeunes du COJ. **Héloïse Moreau**, ancienne co-responsable du Forum et ancienne présidente de l'UNL, a été élue **vice-présidente de la commission insertion des jeunes du COJ en décembre 2020**. Cette étape marque une **véritable reconnaissance du plaidoyer du FFJ en faveur de l'insertion des jeunes et de la lutte contre la précarité**.

Ce poste a ouvert **une place au FFJ au sein du Bureau du COJ** permettant de suivre l'ensemble des travaux, de **s'impliquer dans le décret de renouvellement du COJ** et d'amener des propositions, notamment pour une **meilleure visibilité de cette institution**.

En termes d'avis, **Jeanne Péchon**, représentante du FFJ au COJ issue du MJCF, a porté les travaux sur les questions d'orientation et de genre. Cet avis est issu d'une co-saisine pour le COJ et le Haut Conseil à l'Égalité par Gabriel Attal, alors secrétaire d'État à la Jeunesse, et Marlène Schiappa, alors Secrétaire d'État à l'Égalité Femmes Hommes. L'avis "[Promouvoir une orientation non genrée et une égalité réelle de l'insertion professionnelle des filles, en particulier dans les milieux populaires](#)" a été adopté en mai 2021.



Il dresse plusieurs constats sur l'orientation des **jeunes femmes en milieu populaire** et les **stéréotypes sexistes** qui l'entravent. Pas moins de **33 recommandations** y sont formulées, mettant en avant des bonnes pratiques comme des actions de sensibilisation et d'information sur l'égalité, le développement de la formation des personnels de l'orientation sur les questions de genre ou encore la lutte contre la **sous-rémunération dans certaines filières**.

Cet avis a été présenté par **Jeanne Péchon** à **Brigitte Grésy**, présidente du HCE, en compagnie d'**Elsa Bouneau**, présidente du COJ en mai 2021.

Nouvelle représentation extérieure : le **FFJ redevient membre du HCE**. En juillet 2021, le FFJ a été désigné par la **Ministre déléguée, chargée de l'Égalité entre les femmes et les hommes, de la Diversité et de l'Égalité des chances, Elisabeth Moreno**, pour siéger au sein de la prochaine mandature du Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes, au sein de son collègue associatif.

Le FFJ avait déjà siégé au HCE mais n'avait pas été nommé pour la **mandature 2019-2021**, c'est donc un plaisir pour le FFJ de retrouver cette instance clé des questions d'égalité. Il s'agit également d'une belle reconnaissance du travail du FFJ en faveur de l'égalité et de l'importance qu'occupe ces questions dans l'engagement et le quotidien des jeunes.

Porter la voix des jeunes dans les territoires

Depuis sa création, le **FFJ œuvre pour que soient pris en compte les jeunes et de leurs organisations dans la construction des politiques publiques à toutes les échelles de décision**. C'est en ce sens que nous avons construit des propositions englobantes afin d'inclure les jeunes dans tous les champs de la vie publique.

Notre ambition est que chacun·e puisse bien vivre dans le territoire de son choix. Cette qualité de vie doit passer par la **réduction des inégalités** qu'elles soient territoriales ou sociales, mais pour cela il faut laisser une place aux premier·e·s concerné·e·s afin qu'ils et elles expriment leurs besoins et envies. C'est en tant qu'expert·e·s de leurs conditions que les jeunes doivent être associés à la **construction des politiques publiques**. Associer pleinement les jeunes serait un **signal majeur pour concevoir la société de demain**.

Cependant, le **FFJ rassemble avant tout des organisations animées et gérées par des jeunes au niveau national**. Depuis la création du Forum, s'est posée la question de son propre déploiement à l'échelle des territoires. Des premiers **Forums régionaux de la jeunesse (FRJ)** ont été rapidement créés, notamment en Lorraine et en Aquitaine. Ces Forums ont disparu avec ces régions lors l'adoption de la loi portant sur la **nouvelle organisation territoriale de la République (NOTre)** en 2015.

Pour ce mandat, le FFJ s'est fixé **2 objectifs** sur ces questions :

- **Poursuivre les avancées des travaux autour de la territorialisation du Forum . ☒ Étudier l'écosystème des organisations de jeunes et des politiques de jeunesse.**
- **Porter un avis à l'occasion des élections régionales et départementales et interpeller les candidat·e·s sur les propositions formulées par les jeunes.**

Les ambitions des jeunes pour les élections régionales et départementales

Plusieurs **évolutions législatives** ont renforcé la place des différents échelons de décision (régionaux, départementaux, municipaux) dans les politiques de jeunesse. Adoptée en 2017, la loi "égalité et citoyenneté" désigne les **Conseils régionaux comme chef de file des politiques de jeunesse**.

Dans cette fonction, ils ont pour obligation d'**instaurer au plan régional** un processus annuel de **"dialogue structuré"** impliquant jeunes, représentant·e·s de la société civile et pouvoirs publics. Un des enjeux de ce processus est de déterminer selon quelles modalités et avec quels moyens les Conseils régionaux, en coordination avec les autres collectivités territoriales, vont se **saisir de la compétence jeunesse**.

Au vu des enjeux importants autour de ces thématiques, le FFJ avait à cœur de **porter un avis qui donne la parole aux jeunes et met en lumière leurs ambitions sur différents thèmes.**

Les **élections régionales et départementales de juin 2021** ont été marquées par l'incertitude. D'une part, la crise sanitaire nous a poussé à envisager de **nouvelles façons de concevoir la vie démocratique** et, d'autre part, les **prémices de la longue campagne présidentielle débutait**, valorisant des stratégies individuelles et partisanes à l'intérêt des territoires.

Les travaux autour de l'[avis numéro 8 du FFJ : "Les ambitions des jeunes pour leurs territoires"](#) ont été co-portés par **Lucie Martin pour le MRJC** et **Julien Vermignon pour les Jeunes radicaux.**



L'avis paru en mai 2021 était axé autour de 2 éléments principaux. Un premier volet adressé aux futurs exécutifs régionaux pour leur proposer 2 mesures visant à favoriser la mise en oeuvre de politiques de jeunesse transversale :

- **Veiller à la mise en place d'un dialogue structuré avec et pour les jeunes comme le prévoit la loi égalité citoyenneté.**
- **Mettre en place une clause d'impact jeunesse régionale, sur le modèle de la clause nationale afin d'évaluer toute décision prise à l'échelle des territoires en fonction des jeunes.**

Un second volet portait sur une variété de thèmes donnant une série de propositions qui aurait pu être le résultat d'un **processus de dialogue structuré avec des jeunes**. Les propositions s'appuient sur le **large spectre des compétences des régions et des départements, allant de l'économie à l'environnement en passant par la protection de l'enfance, la santé ou bien encore les transports.**

Pour le FFJ, ces propositions étaient pensées comme un **outil à inclure dans leur programme** pour les candidat·e·s.

Cet avis s'est également décliné dans un volet d'interlocution auprès des candidat·e·s aux élections régionales. Le FFJ a ainsi co-organisé avec plusieurs organisations locales de ses membres **6 débats en ligne** avec les principales listes candidates dans 6 régions différentes :

Bretagne le 25 mai 2021 co-organisé avec **Jets d'encre** et le **MRJC** en présence de **Tristan Bréhier** (Nous, la Bretagne), **Pierre-Yves Cadalen** (Bretagne insoumise), **Loïg Chesnais Girard** (La Bretagne avec Loïg), **Claire Desmares-Poirrier** (Bretagne d'avenir), **Fabien Le Guernevé** (Hissons haut la Bretagne !).

Hauts de France le 27 mai 2021 co-organisé avec **Jets d'encre** et l'**UNEF** en présence de **Daniel Leca** (Se battre pour vous !), **Matthias Matron** (Hauts-de-France unis) et **Julien Poix** (Pour le climat, pour l'emploi).

Centre Val de Loire le 1er juin 2021 co-organisé par la **FMDL** et l'**UNEF** avec **Yann Boulay** (Ensemble, le meilleur est à venir), **Judith Cartier** (Un nouveau souffle), **Romain Mercier** (Plus fort, ensemble) et **Fanny Picard** (La région au coeur).



Auvergne-Rhône-Alpes le 8 juin 2021 co-organisé par le **FFJ** et l'**UNL** avec **Thomas Bonnefoy** (L'alternative), **Émilie Marche** (Ensemble pour notre région), **Ambroise Méjean** (#AURALP) et **Grégoire Verrière** (L'Écologie c'est possible !).



Île de France le 9 juin 2021 co-organisé par le **FFJ** et l'**UNL** avec **Marion Beauvalet** (Pouvoir vivre en Île de France), **Claire Lejeune** (L'écologie évidemment), **Pierre-Jean Baty** (Envie d'Île de France) et **Louis L'haridon** (Île de France en commun).

Pays de la Loire le 10 juin 2021 co-organisé par la **FMDL** et les **Jeunes européens France** avec **Mahaut Bertu** (Le Printemps des Pays de la Loire), **Aykel Garbaa** (La région de tous les progrès), **Romann Kermanac'h** (Aimer et agir), **Noam Léandri** (L'écologie ensemble : solidaire et citoyenne) et **Auriane Rezé-Duclos** (La région de tous les progrès).

La campagne de communication autour de l'avis et des débats a eu une certaine visibilité, **le trafic sur tous les médias du FFJ a fortement augmenté**. Sur Twitter, ce sont **141 tweets** qui ont généré **96 000 impressions** (à chaque fois que le tweet s'affiche dans le fil d'actualité). Les annonces des débats ayant été relayées par les candidats certains ont généré **200 interactions et plus de 4 000 impressions**. Ces chiffres sont sensiblement **plus élevés que l'audience classique dont bénéficient les communications du FFJ**.

Au terme du processus électoral, ce sont **11 candidat·e·s ayant participé** aux débats du FFJ qui siègent dans chacune des **6 assemblées régionales**, dont un vice-président et un président de région.

La territorialisation du Forum, en enjeu de long terme

En parallèle de sa mobilisation pour les élections régionales et départementales, **le FFJ a poursuivi les travaux amorcés par le précédent Conseil d'administration** concernant sa territorialisation et la représentation des jeunes dans les politiques publiques décentralisées.

En effet, **trois ans après la promulgation de la loi "égalité et citoyenneté"**, aucune instance ne porte au niveau régional la parole des organisations de jeunes rassemblées. **Les politiques qui impactent les jeunes sont pourtant nombreuses à cet échelon** : transports, lycées, culture, vacances, schéma de mobilités...

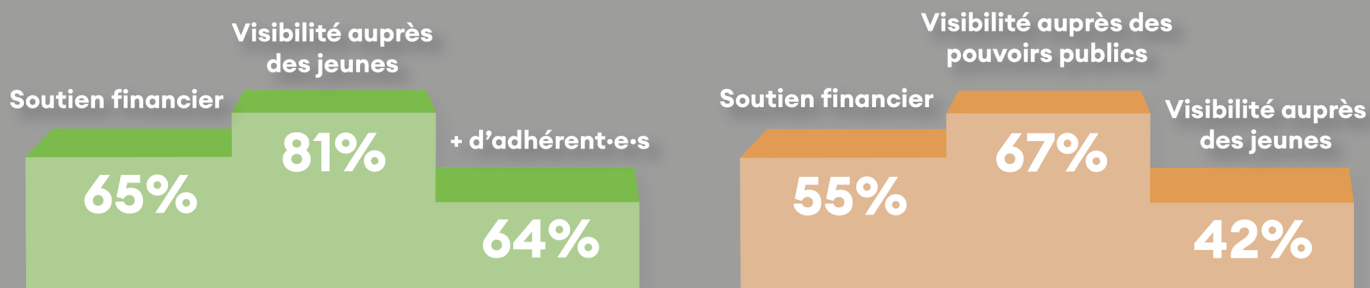
Afin d'associer pleinement les jeunes et les organisations de jeunes à la mise en place des politiques régionales, **le Forum français de la jeunesse souhaite orienter son développement territorial vers le rassemblement des organisations de jeunes au niveau régional sous la forme de Forums régionaux de la jeunesse.**

Le **Conseil d'administration 2019-2020** et son **comité d'animation** ont amorcé le lancement de ce dossier identifié comme un **axe structurant potentiel** pour le Forum. Afin de renforcer les moyens donnés à la territorialisation un poste d'alternant chargé de mission "territoires", encadré par la déléguée générale et le comité d'animation a été créé.

Ce poste met en œuvre la stratégie de régionalisation du Forum dans le but de **promouvoir la parole des jeunes et des associations qui les représentent au niveau local.** Il concourt à la création de Forums régionaux de la jeunesse et porte l'expertise du FFJ sur les politiques de jeunesse en dialoguant avec les collectivités et les élu·e·s.

Le Forum a d'abord **renouvelé une enquête sur les besoins des organisations de jeunes sur les territoires**, dont une première édition avait eu lieu en 2015. Près d'une centaine d'organisations ont répondu à cette enquête, réparties sur l'ensemble du territoire. Il s'agissait principalement de structures associatives : **69 % d'associations, Mutuelles 14,7%, Partis 8,8%, Syndicat étudiant 2,9%, syndicat lycéen 2,9%, autre 1,5%.**

Les principaux besoins identifiés par les organisations de jeunes en régions



Enquête 2015



Enquête 2020

L'un des principaux enseignements est qu'en 5 ans, les besoins ont évolué. Le besoin principalement mentionné étant, en 2020, **le manque de visibilité des pouvoirs publics contre la visibilité auprès des jeunes en 2015**, le besoin de soutien financier est resté à la deuxième place.

Cela traduit une distance accrue avec les institutions, ce constat arrive justement à une période où **les organisations de jeunes (OJ) ont besoin de soutien et que s'affirme leur volonté d'être impliqués dans les politiques publiques**. Soutien et reconnaissance doivent aller de pair pour un bon développement des organisations de jeunes.

Les organisations de jeunes ont un besoin de reconnaissance des pouvoirs publics. Ce constat est d'autant plus fort que **celles-ci souhaitent s'impliquer dans les politiques publiques sur les questions de jeunesse**.

Il existe une maîtrise des relations inter-organisation avec **une forte implication des organisations de jeunes dans des réseaux d'interconnaissance** même si ceux-ci restent souvent cantonnés à un même public ou une même thématique.

Une structuration régionale serait importante, en se basant sur des **liens forts entre les organisations de jeunes**, avec pour objectif d'en faire des parties prenantes des politiques publiques.

Ce lien de réciprocité avec les pouvoirs publics doit permettre de **favoriser la montée en compétences des organisations de jeunes** et leur permettre d'accéder à une reconnaissance et un soutien financier de la part des institutions publiques.

Cette enquête et un état de l'art sur les **politiques de jeunesse dans 2 régions pilotes identifiées préalablement** (Ile-de-France et Centre Val de Loire) ont permis de dresser un premier diagnostic de la situation.

Cependant, la situation sanitaire dégradée a retardé le lancement de la deuxième phase du projet qui devait lancer les échanges entre organisations de jeunes au sein des deux régions pilotes. **De belles bases ont été posées pour continuer à avancer dans la représentation des jeunes, en s'appuyant tout particulièrement sur les propositions de l'[avis 8](#), pour le mandat à venir.**

Les enjeux européens et internationaux

C'est au sein de la **commission Europe/International** que le FFJ traite de ces enjeux. Elle est co-rapportée par **Florian Laur** (Jeunes européens France) et **Julien Vermignon** (Jeunes radicaux) et suivie par **Anaïs Anselme** du côté de l'équipe salariée puis par **Sevan Koulaksezian**.

Pour 2020-2021, la commission s'est fixée les objectifs suivants :

- **Former les membres de la commission aux questions européennes pour s'assurer de leur pleine et entière participation aux travaux de la commission.**
- **Participer à l'élaboration du nouveau projet de dialogue structuré du FFJ sur le thème de la PFUE et de l'environnement.**
- **Faire du FFJ et de ses membres des acteurs de la PFUE.**
- **Faire de la commission la force de propositions du FFJ dans le cadre du GNT Provox**
- **Achever le Tour de France des objectifs européens de la jeunesse et travailler sur la rédaction d'un document de restitution**

Cette année devait permettre au FFJ de renouer avec un **projet de dialogue structuré** mis en parenthèse en mars 2020 du fait de la situation sanitaire. Ce **projet de sensibilisation aux objectifs européens pour la jeunesse sous la forme d'un escape game** n'a malheureusement pas pu reprendre et a été à nouveau repoussé. Il inclut notamment des déplacements en Outre Mer peu envisageables dans ce contexte.

Cette année représentait aussi des enjeux importants pour le FFJ afin de préparer au mieux une échéance européenne d'importance : la **Présidence française de l'Union européenne (PFUE)** du premier semestre 2022.

Les membres de la commission ont ainsi pu pour la première fois être **pleinement associés à la conception du projet PFUE du FFJ**. Ils ont été formés aux enjeux de dialogue structuré et ont choisi de placer cette PFUE sous le signe de l'écologie afin d'opérer un rapprochement avec la **commission écologie** du FFJ. Le projet **Destination Jeun'ECE** porté à la fois par le **FFJ**, le **MRJC** et les **Jeunes européens France** débutera donc en août 2022 afin de porter les **propositions des jeunes lors de cette échéance cruciale**.

D'un point de vue moins opérationnel, en **septembre 2020**, le FFJ a réintégré le **Groupe National de Travail Provox animé par le CNAJEP**. Il s'agit de l'instance du **dialogue structuré européen en France**, processus de participation des jeunes à l'élaboration des politiques jeunesse européennes. Le FFJ s'est ainsi impliqué dans ce huitième cycle de dialogue structuré intitulé **"Participation, Émancipation, Transformation"** autour de l'**Objectif européen "Participation pour tout·e·s"**. Le FFJ a pu co-organiser **2 webinaires** aux côtés des autres organisations membres du Groupe national de travail. Le premier s'intitulait **"De la manif' au conseil municipal de jeunes : comment peser dans la décision politique?"**. Et le deuxième traitait lui de [la question des jeunes en politique](#).



Enfin, le FFJ a permis à **une délégation de membres de la commission** de participer au **Festival Provox en juillet 2021**, durant lequel ont pu commencer à être formulées les propositions de ce cycle.

La troisième conférence sur le travail de jeunesse

Le FFJ a eu le plaisir de participer à la **délégation française de la troisième conférence sur le travail de jeunesse** en décembre 2020. Originellement prévue à Bonn, cette conférence a finalement eu lieu entièrement en ligne et a permis d'évoquer la mise en œuvre de l'agenda de Bonn pour une meilleure reconnaissance et harmonisation du travail de jeunesse en Europe.

Le FFJ s'engage pour le climat

Coalition jeunes

Depuis l'été 2019, le FFJ est impliqué dans la structuration et les actions d'une coalition d'organisations de jeunes pour le climat. Cette coalition rassemble plus d'une vingtaine d'organisations de nature différentes : **organisations spécialistes du climat et organisations plus généralistes.**

Le FFJ s'est investi dans 2 projets au cours de ce mandat :

Premièrement, à l'occasion des 5 ans de la COP21, le FFJ a participé à la rédaction d'un appel adressé aux maires de France. Cet appel a lié à la fois la **question écologique et la question démocratique** en mettant en son centre l'importance de l'**association des jeunes aux politiques publiques.**

“Un monde plus écologique et inclusif est encore possible. Nous, qui sommes les dépositaires de ce monde que vous administrez, devons être entendus. Ce monde, nous y avons rêvé, nous l'avons imaginé. Maintenant, nous voulons y participer pleinement afin qu'ensemble nous dessinions enfin un monde (en) commun”.

L'appel de la jeunesse aux maires de France - 11/12/2021

Signé par Avenir Climatique - CliMates - E-graine - Engagé.e.s & Déterminé.e.s - Jeunesse Ouvrière Chrétienne Pour un réveil écologique - La Cité des Chances - Les Jeunes ambassadeurs pour le Climat - La FAGE - Le Forum Français de la Jeunesse - L'UNEF - Résilience France - Together For Earth.

Puis, dans la continuité du soutien du FFJ et de la coalition aux travaux de la Convention Citoyenne pour le Climat (CCC), ses membres ont suivi la loi “Climat et Résilience” qui devait reprendre les propositions de la CCC.

L'initiative GreenVox a ainsi vu le jour, il s'agissait d'**une action de mobilisation menée conjointement par un groupe d'associations d'intérêt général sous l'impulsion de Greenlobby.** Le FFJ y a pris part aux côtés de membres de la coalition tels que le REFEDD, l'UNEF ou Climates et également d'acteurs externes comme Makesense et On est prêt.



Cette action a d'abord pris la forme de la rédaction d'amendements pour **faire entendre la voix des jeunes sur ce projet de loi**. Puis la mobilisation s'est déroulée en ligne par une campagne de communication et une pétition puis physique avec un stand devant l'Assemblée nationale et la participation à des manifestations. **Ces actions nous ont familiarisé avec la gestion de groupes pour des mobilisations locales, et ont resserré les liens avec les organisations écologistes.**



Le FFJ sur les réseaux sociaux



Twitter

Meilleur tweet : Assemblée générale de l'année dernière

Nombre d'abonné·e·s : **4 328**
Nombre de tweets : **481**
+10,41 % de followers par rapport à septembre 2020



Facebook

Meilleur post : Débat Auvergne-Rhône-Alpes

Mention j'aime : **2 993**
Nombre de publications : **78**
+3,21 % de j'aime par rapport à septembre 2020



Instagram

Meilleur post : Présentation du comité d'animation

Nombre abonné·e·s : **757**
Nombre de publications : **92**
+ 116,29 % de followers par rapport à septembre 2020

in LinkedIn

Meilleur post : Décrypte le FFJ

Nombre abonné·e·s : **717**
Nombre de publications : **44**
+35,28 % de followers par rapport à septembre 2020

Site internet

Nombre d'article : **19**

Abonné·e·s newsletter : **1075**
Visiteur·e unique : **263 137**
+93,13 % de visiteur·e unique en plus par rapport à l'année précédente

Le FFJ dans les médias

[« Si on veut que les jeunes s'engagent, il faut aussi qu'ils puissent bouffer tous les jours »](#) , 11 mars 2021, Public Sénat

[Politiques Jeunesse : les organisations appellent l'État et les collectivités à davantage d'ambition](#), le 15 mars 2021, Banque des territoires

[France-Québec : 12 projets innovants récompensés pour l'appel à projets Relance Jeunesse 2021 | Office franco-québécois pour la jeunesse](#), le 21 avril 2021, Care News

[Loi climat: «Nous ne sommes pas dupes»](#), le 23 avril 2021, Médiapart

[19:32 Story 4 : Abstention record, la faute aux politiques ? - 21/06](#) , le 21 juin 2021, BFM TV

[Sébastien Martin, président de l'Assemblée des Communautés de France, avec Elisabeth Borne, au Comité du Revenu d'Engagement pour les jeunes](#), le 24 juillet 2021, Creusot info

Les organisations membres



FÉDÉRATION DES
MAISONS DES LYCÉEN-NÉÉS



JEUNES
EUROPÉENS
FRANCE

